



Logis Auderghem TT • BBW 165 Tennis de Table Soutenu par la Commission Communautaire Française

Christophe DEVAUX, **Directeur**
Tél : +32 475 55 04 54

christophe.devaux@logis-auderghem.be

Arnaud VEYT, **Coordinateur**

Tél : +32 486 14 40 65

arnaud.veyt@logis-auderghem.be

Michel BULTE, **Secrétaire**

Avenue de l'Andalousie 20 bte 21

B-1140 Bruxelles

Tél : +32 477 94 83 24

michel.bulte@logis-auderghem.be

Hugues HERTAY, **Président**

Tél : +32 476 35 00 04

hugues.hertay@logis-auderghem.be

Règlement du jeu-concours « Connaissez-vous le Logis ? »

1 ORGANISATEUR

Le présent jeu-concours est organisé par le Logis Auderghem NRCS, domicilié Chaussée de Wavre 1690, 1160 Auderghem, désigné ci-après « l'organisateur ».

2 LOTS

Un minimum de 30 lots seront remis aux gagnants. La liste est disponible à l'adresse suivante : <http://www.logis-auderghem.be/jeu-concours.php>. En fonction des participations, l'organisateur se réserve le droit d'ajouter des lots mais en aucun cas d'en retirer.

3 CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation au présent jeu-concours est ouverte à tous, sans aucune restriction.

4 FRAIS DE PARTICIPATION

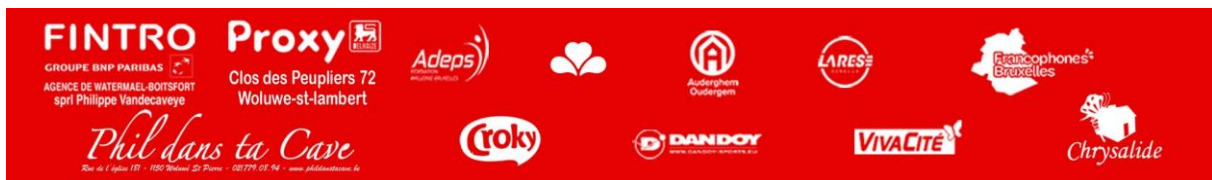
La participation au jeu-concours implique l'achat de cartes de soutien disponibles au prix unitaire de 10 €. Chaque carte de soutien achetée donne droit à une participation.

5 MODALITÉS DE PARTICIPATION

Les participations au présent jeu-concours devront être enregistrées entre le 10 mars 2021 et le **31 mai 2021** ~~le 9 mai 2021~~. Les paiements devront être arrivés sur le compte du club ou en cash au club avant **le 7 juin 2021** ~~le 16 mai 2021~~ afin que la participation soit prise en compte.

Il n'y a aucune limite de participation par personne.

Afin de prendre part au jeu-concours, les participants pourront envoyer un email à jeu-concours@logis-auderghem.be ou se rendre sur le site internet du club « My Logis ». Il sera alors nécessaire de répondre à trois questions par participation. Si vous avez procédé à un achat de cartes de soutien au club, il suffit de mentionner cet achat dans l'email envoyé.



Question 1 : Combien de fois peut-on entendre le mot “Logis” dans l’hymne du Logis publié sur notre chaîne Youtube et accessible ici : [https://youtu.be/ NmVL_rJ9o](https://youtu.be/NmVL_rJ9o) ?

Question 2 : Combien de secondes ont été nécessaires à Bruno Derbaix, membre emblématique du Logis Auderghem depuis plus de 30 ans, pour réaliser 95 sauts à la corde en sprint pur comme expliqué dans cette vidéo : <https://youtu.be/krisijixLls> ? La réponse est attendue au dixième de seconde près.

Question 3 : Combien de secondes ont été nécessaires à Raphaël Cavagna et Mathéo Maeck Delvaux, deux jeunes de notre centre de formation, pour réaliser 50 échanges de tennis de table ? Seuls les échanges complets sont pris en compte et le temps nécessaire pour recommencer un échange est également compté. Afin de vous aider, un extrait est accessible en cliquant sur <https://youtu.be/MSAfzvg2SQg>. La réponse est attendue au dixième de seconde près.

Les deux performances réalisées par nos membres pour ce jeu-concours se sont déroulées au Logis Auderghem, le 27 février 2021, sous la supervision de Grégory Vanden Broeck et Antoine Betas.

6 DÉSIGNATION DES GAGNANTS

Un minimum de 30 cartes gagnantes seront désignées sur base de leurs réponses aux questions mentionnées au point précédent. Afin qu’une carte soit prise en compte lors de la désignation des gagnants, les trois réponses devront être encodées et la commande devra avoir été payée dans les délais impartis.

Les gagnants seront classés dans l’ordre croissant de la valeur absolue de l’écart par rapport à la réponse à la question 1. En cas d’égalité entre participants, la même règle sera appliquée avec la réponse à la question 2 suivie de la réponse à la question 3. En cas d’égalité après les 3 réponses, la date d’achat sera prise en compte dans l’ordre croissant.

7 DATE ET MODALITÉS DE PUBLICATION DES RÉSULTATS

Une fois la désignation effectuée, **courant du mois de juin 2021 le 23 mai 2021**, un email sera envoyé immédiatement à tous les participants. Une adresse email valide sera donc nécessaire afin de prendre part au jeu-concours. Les lots devront être récupérés auprès de l’organisateur selon les modalités communiquées dans le mail

8 DONNÉES PERSONNELLES

Des données à caractère personnel concernant les participants seront collectées afin d’établir l’identité des participants et prendre contact afin de leur envoyer les emails nécessaires à la participation au présent jeu-concours.

Le nom, le prénom, l’adresse email et, si précisé, le numéro de téléphone de chaque participant seront conservés pendant toute la durée du jeu-concours depuis la participation jusqu’à ce que l’ensemble des lots aient été distribués. Pour les participants “extérieurs”, ces données seront effacées ensuite.

Vous pouvez demander à avoir accès à ces données et/ou les modifier en envoyant un email à jeu-concours@logis-auderghem.be.